

SESSION 2013

---

**CAPEPS  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**DISSERTATION OU ÉTUDE DE CAS SUR L'ENSEIGNEMENT  
DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Durée : 5 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Ⓐ

En quoi et comment la connaissance théorique des processus de planification et d'interaction en situation d'enseignement-apprentissage, permet-elle à l'enseignant d'EPS de mieux conduire les leçons relevant des deux compétences propres suivantes : « *Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique* » et « *Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi* ».

Vos champs d'illustration couvriront nécessairement les deux cycles d'enseignement du second degré.